

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00515
Numéro SIREN : 819 174 640
Nom ou dénomination : 2.L.M.

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt 12678

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/12678

Déposant :

Nom/dénomination : 2.L.M.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 819 174 640

N° gestion : 2016 B 00515



Désignation de l'entreprise **SAS 2 L.M** 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE
 Adresse de l'entreprise **1 RUE DU MOULIN**
 Numéro SIRET * **81917464000014**
 Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				31122018	31122017	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF						
ACIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	200 000	200 000	
	Total I (5)	044	048	200 000	200 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	3 500	3 500
		Autres * (3)	072	074	200	200
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	8 551	14 800	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	12 251	18 500
		Total général (I+II)	110	112	212 251	218 500
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	2 000	2 000	
	Ecart de réévaluation	124	124			
	Réserve légale	126	126	200	4	
	Réserves réglementées *	130	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	131			
		132	132			
	Report à nouveau	134	134	25 453	73	
	Résultat de l'exercice	136	136	25 957	25 576	
	Provisions réglementées	140	140			
		Total I	142	142	53 610	27 653
	Total II	154	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	156	124 796	151 220	
	Emprunts et dettes assimilées	164	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	166	1 200	1 200	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	172	32 645	38 427	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	169	27 428		
		174	174			
Produits constatés d'avance	176	176	158 641	190 847		
	Total III	176	176	158 641	190 847	
	Total général (I + II + III)	180	180	212 251	218 500	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	199			
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	195			
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	182			
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	184			

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ACOR PARIS

Dossier N° 2LM en Euros.



M.M.

BOURNEVILLE
LAUNDRY



M. G.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209	210			
	Production vendue { biens services * }		215	214		
				217	218	35 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	35 000	35 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	1 174	1 168
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	48	46
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252			
	Dotations aux amortissements *		254			
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	262	0		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	1 223	1 214	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280		
	Produits exceptionnels		(IV)	290		
	Charges financières		(V)	294	3 239	3 698
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }		347	(VI)	300	
			348	(VII)	306	4 581
	Impôts sur les bénéfices *			310	25 957	25 576

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	25 957	314	
----------------------------	--	-----	--------	-----	--

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	4 581	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	251	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	998	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44. quinquiés)	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	990	
	Divers dont ZFA (44. quaterdécies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	992	350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	30 538	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	370	30 538



M. G.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 L.M

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	200 000	482		484		486	200 000		200 000
TOTAL		490	200 000	492		494		496	200 000		200 000

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.																
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values								
	①	②		③		④		Court terme *		Long terme						
								⑤		19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧		
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579				Régularisations	590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)														591		
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



[Signature]

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 L.M

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	132
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 2LM en Euros.

ACOR PARIS



Handwritten signature

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8 N° SIRET 8 1 9 1 7 4 6 4 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 L.M

ADRESSE (voie) 1 RUE DU MOULIN LA BASSE ROCHE

CODE POSTAL 77670 VILLE VERNOU LA CELLE SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MILANO Prénom(s) MARCO

Nom marital % de détention 57.50 Nb de parts ou actions 115

Naissance : Date 301172 N° Département 77 Commune MONTEREAU Pays

Adresse : N° Voie RUE DU VIEUX MOULIN DE LA

Code postal 77670 Commune VERNOU LA CELLE SUR SEINE Pays

Titre (2) M Nom patronymique LO GRASSO Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 42.50 Nb de parts ou actions 85

Naissance : Date 120371 N° Département 69 Commune LYON Pays

Adresse : N° 16 Voie ALLEE DES 100 ARPENTS

Code postal 77720 Commune MORMANT Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8 N° SIRET 8 1 9 1 7 4 6 4 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 L.M

ADRESSE (voie) 1 RUE DU MOULIN LA BASSE ROCHE

CODE POSTAL 77670 VILLE VERNOU LA CELLE SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique Dénomination SARL LUSTIG

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 131 Voie VOIE DE COMPIEGNE

Code postal 91390 Commune MORSANG SUR ORGE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

[Signature]



[Signature]

SAS 2.L.M
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 RUE DU VIEUX MOULIN
77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE
819 174 640 RCS MELUN

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019**



L'Assemblée Générale approuve le projet d'affectation du résultat proposé par la gérance dans son rapport.

En conséquence, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018 faisant apparaître

- un bénéfice de	25 956.90 Euros
Total	25 956.90 Euros
<u>Affectation :</u>	
- Report à Nouveaux	25 956.90 Euros
Total	25 956.90 Euros

Cette résolution est adoptée dans son intégralité par l'assemblée Générale des associés en date du 30 Juin 2019.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text "Le Président".